

Bruxelles, le 9 juin 2022
(OR. fr)

9904/22
OJ CONS 39
AGRI 236
PECHE 201

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE
CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE
(Agriculture et pêche)
ECCL, Luxembourg
13 juin 2022 (11:00)

Format de la réunion: 2+2 (+1 en salle d'écoute)

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Approbation des points "A"

Liste des activités non législatives

9905/22

Activités non législatives

PÊCHE

3. Communication concernant l'état de mise en œuvre de la politique commune de la pêche et la consultation sur les possibilités de pêche pour 2023
Présentation par la Commission
Échange de vues

9483/22

AGRICULTURE

4. Situation des marchés agricoles, notamment suite à l'invasion de l'Ukraine 9789/22
Informations communiquées par la Commission et les États membres
Échange de vues
5. Rapport sur l'application des normes sanitaires et environnementales de l'Union aux produits agricoles et agroalimentaires importés 9651/22
9652/22
Présentation par la Commission
Échange de vues

Divers

Pêche

6. a) Fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture (FEAMPA) : Processus de programmation 9798/22
Informations communiquées par la Commission

Agriculture

- b) Propositions législatives en cours d'examen
(Délibération publique conformément à l'article 16, paragraphe 8, du traité sur l'Union européenne)
- Règlement relatif aux indications géographiques 9256/1/22 REV 1
Informations communiquées par la Présidence sur l'état des travaux
- c) Dommages importants à la production agricole et à certaines zones rurales de la République de Croatie en raison de conditions météorologiques défavorables. 10012/22
Informations communiquées par la délégation croate

- d) Approche commune sur les objectifs de réduction dans le cadre d'un futur acte législatif relatif à l'utilisation durable des produits phytosanitaires 10009/22
Informations communiquées par la délégation estonienne, au nom des délégations autrichienne, bulgare, estonienne, hongroise, lettone, lituanienne, polonaise, roumaine, slovaque et slovène
- e) Peste porcine africaine (PPA): situation actuelle et perspectives 10015/22
Informations communiquées par la Commission

-
- ❶ Première lecture
- ❷ Sur la base d'une proposition de la Commission
- ❸ Débat public proposé par la présidence (article 8, paragraphe 2, du règlement intérieur du Conseil)
-